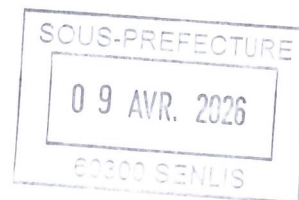




DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE SENLIS
CANTON DE NANTEUIL LE HAUDOIN
MAIRIE D'ORMOY-VILLERS



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 07 avril 2026

Délibération N°20/04.2026

Date de convocation :
31/03/2026

Nombre de conseillers
en exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

**Affichage de la liste des
Délibérations :**
10/04/2026

L'an deux mil vingt-six, le 7 avril, à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 31 mars 2026, s'est réuni à ORMOY-VILLERS en séance publique sous la présidence de Mme Aude WOZNICZKA, Maire.

Étaient présents : Mesdames WOZNICZKA, GROLIER, BASSIGNANI, PERROT, PION, EYNARD, et Messieurs MONTGILLARD, HELLEC, ZAHAF, VIEILLE, BENRALI, BRIEN, ETAIN, COLLIER

Absents représentés : Mme PLASMANS, (procuration à M. ETAIN)

Formant la totalité des membres en exercice,

M. Martial MONTGILLARD est désigné secrétaire de séance.

Objet : Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Mme le Maire rappelle dans les communes de moins de 3 500 habitants, la commission d'appel d'offres comporte en plus du maire ou son représentant, président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants, élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Une seule liste est déposée :

Liste composée de MM ETAIN, MONTGILLARD et ZAHAF, membres titulaires /
Mme PLASMANS et MM BENRALI et COLLIER, membres suppléants.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret,

Vu les dispositions de l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT),

Considérant l'unique liste de candidats titulaires et suppléants déposée,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants,

- **ELIT** à la commission d'appel d'offres :

Membres titulaires : MM Pascal ETAIN, Martial MONTGILLARD et Mahdi ZAHAF

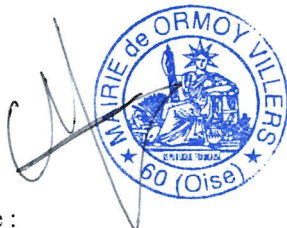
Membres suppléants : Mme Anne-Sophie PLASMANS et MM Khelil BENRALI et Denis COLLIER

- **RAPPELLE** que Aude WOZNICZKA, Maire préside cette commission

Ormoy-Villers, le 08/04/2026

Le secrétaire de séance,
Martial MONTGILLARD

Le Maire,
Aude WOZNICZKA



Certifié exécutoire par le Maire :

- Compte tenu de sa transmission au représentant de l'Etat
- Et de sa publication sur le site internet communal le **08/04/2026**